



Conseil de tutelle NOV 18 1987

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

T/PET.10/629
11 novembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION PRESENTEE PAR Mme ADA MARIA ISASI-DIAZ, DIRECTRICE
GENERALE ADJOINTE, CHURCH WOMEN UNITED, NEW YORK, CONCERNANT
LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

CHURCH WOMEN UNITED
475 Riverside Drive
New York, N.Y. 10115

Le 8 octobre 1987

Monsieur le Président
du Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017

Monsieur le Président,

En 1972, 92 % de la population palaosienne ont approuvé une Constitution interdisant la nucléarisation de leur territoire et de leurs eaux. Comme vous le savez, les Palaosiens ont voté à neuf reprises en huit ans pour maintenir ce statut. Les fortes pressions qui sont exercées sur la population des Palaos depuis le mois de juillet de cette année pour modifier sa Constitution sont des manipulations qui l'empêchent d'exercer son droit à l'autodétermination et de s'exprimer légalement sur le plan politique. Le rôle des Etats-Unis d'Amérique dans ces actes de violence et d'intimidation est déplorable.

Cela étant, on ne saurait considérer que l'Accord de libre association entre les Etats-Unis et les Palaos a été approuvé par la population de ces îles. Nous vous supplions de sauvegarder les intérêts authentiques des Palaosiens.

La Directrice générale adjointe,

(Signé) Ada Maria ISASI-DIAZ
